

Message du Conseil d'administration de votre Fonds

Le présent avis n'a pas été revu par la Banque centrale d'Irlande (la «Banque centrale») et il est possible que des modifications soient nécessaires pour qu'il réponde aux exigences de cette dernière. Les Administrateurs estiment qu'aucun élément du présent avis ni des propositions qui y sont détaillées n'entre en conflit avec les Réglementations de la Banque centrale sur les OPCVM.

En cas de doute quant aux mesures à prendre, nous vous recommandons de consulter sans attendre votre courtier, conseiller juridique, comptable ou tout autre conseiller professionnel. Si vous avez cédé ou transféré de toute autre manière votre participation dans le Fonds, veuillez faire parvenir le présent avis au courtier ou autre agent par le biais duquel la cession ou le transfert a eu lieu, afin qu'il puisse le transmettre à son tour à l'acquéreur ou au cessionnaire.

Sauf mention contraire, tous les termes commençant par une lettre majuscule utilisés dans la présente lettre et qui n'y sont pas autrement définis auront la signification qui leur est donnée dans le prospectus du Fonds daté du 1^{er} juillet 2020 (le «Prospectus»).

Madame, Monsieur,

Nous vous informons par la présente que les Compartiments indiciaires suivants changeront d'Indice afin de conserver les règles d'exclusion selon l'échéance résiduelle appliquées aux indices actuels. Les Suppléments correspondants seront mis à jour en conséquence. Cette modification n'aura aucune incidence sur la manière dont les Compartiments concernés sont gérés.

JPMorgan ETFs (Ireland) ICAV – BetaBuilders US Treasury Bond UCITS ETF
 JPMorgan ETFs (Ireland) ICAV – BetaBuilders US Treasury Bond 1-3 yr UCITS ETF
 JPMorgan ETFs (Ireland) ICAV – BetaBuilders EUR Govt Bond UCITS ETF
 JPMorgan ETFs (Ireland) ICAV – BetaBuilders EUR Govt Bond 1-3 yr UCITS ETF (les «Compartiments indiciaires»)

Vous trouverez ci-après des informations détaillées sur ces modifications et le calendrier y afférent aux pages suivantes. Veuillez lire les informations vous étant communiquées. Pour toute question, veuillez contacter notre siège social ou votre représentant local.



Lorcan Murphy
 Pour le Conseil d'administration

Modifications des Indices et des Suppléments – en vigueur à partir du 29 janvier 2021

Motif des changements Le Fournisseur d'indice, J.P. Morgan Securities LLC, modifie les règles d'exclusion selon l'échéance résiduelle s'appliquant aux indices actuels. Afin de pouvoir conserver les règles actuelles et de s'assurer que les Compartiments continuent à être gérés de la même manière, les indices seront remplacés par de nouveaux indices «Select Maturity», qui conserveront les règles actuelles. Les modifications apportées aux Suppléments afin de refléter les nouveaux indices utilisés par les Compartiments indiciaires sont présentées à la page suivante.

LE FONDS

Dénomination JPMorgan ETFs (Ireland) ICAV

Forme juridique ICAV

Type de fonds OPCVM

Siège social 200 Capital Dock, 79 Sir John Rogerson's Quay
 Dublin 2, Irlande

Téléphone +353 (0) 1 6123000

Numéro d'enregistrement (Banque centrale) C171821

Administrateurs Lorcan Murphy, Daniel J. Watkins, Bronwyn Wright, Samantha McConnell

Société de gestion JPMorgan Asset Management (Europe) S.à r.l.

Modifications des Suppléments

Les modifications sont indiquées *en gras et en italique*

Compartiment	Indice actuel	Nouvel indice
BetaBuilders US Treasury Bond UCITS ETF	J.P. Morgan Government Bond United States	J.P. Morgan Government Bond United States Select Maturity
BetaBuilders US Treasury Bond 1-3 yr UCITS ETF	J.P. Morgan Government Bond United States 1-3 Year	J.P. Morgan Government Bond United States 1-3 Year Select Maturity
BetaBuilders EUR Govt Bond UCITS ETF	J.P. Morgan EMU Government Bond	J.P. Morgan EMU Government Bond Select Maturity
BetaBuilders EUR Govt Bond 1-3 yr UCITS ETF	J.P. Morgan EMU Government Bond 1-3 Year	J.P. Morgan EMU Government Bond 1-3 Year Select Maturity

Les modifications sont apportées au prospectus ou au Document d'information clé pour l'investisseur (DICI) concerné, dont la version amendée sera disponible sur le site Internet www.jpmorganassetmanagement.ie. À l'instar de tout investissement dans le Fonds, il convient de comprendre et de garder en mémoire le(s) DICI concerné(s). Veuillez noter que toutes les conditions et restrictions relatives au rachat, telles que détaillées dans le prospectus, sont d'application.

Représentant en Suisse : JPMorgan Asset Management (Suisse) Sàrl, Dreikönigstrasse 37, 8002 Zurich. Service de paiement en Suisse : J.P. Morgan (Suisse) SA, 8 rue de la Confédération, 1204 Genève. Le prospectus, les documents d'informations clés pour l'investisseur, les statuts ainsi que les rapports annuel et semestriel peuvent être obtenus gratuitement auprès du représentant.